

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2024

Plan de cours
CRI2251 J – Préparation au stage
Délinquance adulte
Jeudi 8h30-11h30

Sarah Coumba Cissé, chargée de cours
coumba.cisse@umontreal.ca

Descripteur du cours

Démarches d'information et de sensibilisation dans un milieu d'intervention ou d'analyse.
Formulation du contrat pédagogique.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

- Se familiariser avec le milieu de stage et confirmer son choix;
- Réviser, compléter ou acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la compréhension du milieu de stage et du travail s'y rattachant;
- Prendre connaissance des pratiques qui sont propres au milieu de stage: place dans l'ensemble du réseau, politiques et procédures, organisation, travail interdisciplinaire, types d'entrevues, intervention, communication, etc.;
- Prendre conscience de ses motivations, de ses valeurs, de ses forces et limites, de ses intérêts et de ses aspirations en tant que professionnel·le;
- Formuler des objectifs d'apprentissage sur le plan personnel et professionnel, lesquels seront observables, mesurables et atteignables lors de la période du stage.

Objectifs spécifiques

1. Permettre à l'étudiant·e de bâtir un projet de stage conforme à ses attentes et à ses besoins d'apprentissage.

- 1.1. Identifier les motivations qui amènent l'étudiant·e à choisir ce milieu de stage;

- 1.2. Identifier les objectifs et les activités à effectuer lors du stage, avec la collaboration du/de la superviseur·e de stage et de la chargée de cours;
- 1.3. Échanger sur ses expériences, ses réflexions et ses préoccupations avec le groupe lors des discussions en classe.

2. Permettre à l'étudiant·e d'explorer son milieu de stage.

- 2.1. Réaliser (5) jours d'observation dans le milieu de stage au cours de la session;
- 2.2. Découvrir le fonctionnement et les enjeux déontologiques propres au milieu de stage, en plus de situer son rôle de criminologue au sein de l'organisation;
- 2.3. Identifier le profil et les problématiques vécues par la clientèle desservie;
- 2.4. Se familiariser avec les différentes méthodes d'évaluation, d'intervention et de communication dans le milieu de stage;
- 2.5. Identifier les partenaires et le réseau dans lequel s'inscrit le milieu de stage.

3. Permettre à l'étudiant·e et au superviseur·e de stage de s'entendre sur les apprentissages à réaliser et les activités offertes pour y parvenir.

- 3.1. Être proactif et proactive dans la réalisation de ses activités de stage;
- 3.2. Rédiger un contrat liant l'étudiant·e et le milieu de stage, lequel précisera les objectifs, les activités à réaliser et les modalités d'encadrement du stage.

4. Identifier ses points forts, ainsi que ses limites/points à améliorer, relativement au savoir-être (personnalité, aptitudes relationnelles, conscience de soi, etc.) et au savoir-faire (évaluation, rédaction, gestion du temps, etc.).

- 4.1. Amorcer une réflexion quant à ses habiletés d'intervention, ainsi que sur ses forces et faiblesses en contexte professionnel;
- 4.2. Développer sa capacité d'auto-observation par l'entremise de la tenue d'un journal de bord et de la rétroaction du milieu de stage.

Approches pédagogiques

▪ Visites dans le milieu de stage :

L'étudiant·e devra compléter cinq (5) visites dans son milieu de stage dans le but de se familiariser avec le milieu, d'en comprendre sa structure, sa clientèle, ses politiques et procédures, son organisation, ses pratiques et ses modes d'intervention. L'étudiant·e pourra aussi se faire connaître du milieu, en plus d'établir un lien avec la personne qui supervisera son stage et les autres membres du personnel. L'étudiant·e et la personne supervisant le stage signeront un contrat de stage pertinent en regard aux objectifs spécifiques d'apprentissage de l'étudiant·e et des opportunités d'apprentissage proposées par le milieu de stage.

▪ Participation active aux ateliers du cours CRI 2251 :

Les cours comporteront différents ateliers portant sur des thèmes reliés à l'intervention auprès d'une clientèle délinquante adulte en milieu ouvert. Les rétroactions lors des ateliers permettront aussi aux étudiant·es de mieux se connaître comme intervenant·es. Ces ateliers enrichiront également les apprentissages des étudiant·es par des discussions sur leurs expériences vécues dans les différents milieux de stage.

▪ Journal de bord :

Les étudiant·es seront fortement encouragé·es à tenir un journal de bord afin de noter leurs observations du milieu de stage et des pratiques qui s'y rattachent. Le journal de bord leur

permettra aussi de colliger leurs réflexions et analyses suivant les visites dans le milieu. Enfin, les étudiant-es pourront noter leur évolution relativement à leurs connaissances ainsi que leurs habiletés sur le plan du savoir-être et du savoir-faire.

▪ **Retour sur la formation donnée à l'École de criminologie :**

Les étudiant-es seront amené-es à réviser le contenu de d'autres cours de l'École de criminologie afin de revoir et consolider les connaissances utiles à leur milieu de stage.

▪ **Lectures recommandées :**

Des lectures seront proposées (par le milieu de stage et la chargée de cours) afin de mieux préparer les étudiant-es selon les spécificités de chaque milieu de stage.

Rôle de chacun

L'étudiant-e : est le principal responsable de sa préparation au stage, de l'élaboration de ses objectifs de stage, de l'actualisation de ceux-ci et des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui en découlent.

La chargée de cours : a la responsabilité de situer les activités de préparation et de réalisation du stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par l'École de criminologie. Avec l'aide du/de la superviseur-e de stage, elle aura pour rôle de susciter la démarche de développement théorique, professionnel et personnel de l'étudiant-e et de l'accompagner dans son cheminement.

Le/la superviseur-e de stage : en collaboration avec la chargée de cours et à partir de son expérience dans le milieu, cette personne aura pour rôle de susciter et d'accompagner le développement des connaissances théoriques, de même que des capacités professionnelles et personnelles de l'étudiant-e, tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu de stage.

Calendrier

À noter que le contenu des cours pourrait être changé et/ou déplacé durant la session.

2024-01-11 – Accueil et présentation

- Plan de cours
- Présentation des étudiant-es
- Tour de table des milieux de stage
- Cahier du/de la stagiaire
- Guide du/de la superviseur-e
- Questionnaire personnel
- Lectures recommandées aux étudiant-es

2024-01-18 – Cadre théorique et législatif

- Tour de table des milieux de stage
- Rappel du processus judiciaire
- Mission du SCC/DSPC et statuts légaux
- Code de déontologie de l'Université
- Ordre professionnel des criminologues
- Réflexion pour le prochain cours
- Lectures recommandées aux étudiant-es

2024-01-25 – Savoir-être

- Tour de table des milieux de stage
- Présentation et travail d'équipe
- Attitudes et schèmes relationnels
- Valeurs, préjugés et biais inconscients
- Santé mentale et gestion du stress
- Explication du contrat pédagogique
- Lectures recommandées aux étudiant·es

2024-02-08 – Savoir-faire

- Tour de table des milieux de stage
- Habiletés professionnelles
- Rappel des techniques d'entrevue
- Rapport Gladue et les ASA
- Explication du contrat pédagogique (suite)
- Explication de l'examen

2024-02-22 – Examen

- **Examen des connaissances (en personne à 8h30)**
- Tour de table des milieux de stage
- Explication du rapport final pré-stage
- Lectures recommandées aux étudiant·es

2024-02-29 – Outils d'évaluation

- Tour de table des milieux de stage
- Rappel des outils d'évaluation
- Exercices en équipe
- Remise de l'examen corrigé aux étudiant·es
- Explication de l'étude de cas aux étudiant·es
- Lectures recommandées aux étudiant·es

2024-03-14 – Plan d'intervention

- Tour de table des milieux de stage
- Établir et prioriser des objectifs d'intervention
- Moyens et évaluation de l'atteinte des objectifs
- Exercices en équipe
- Explication de l'étude de cas aux étudiant·es (suite)

2024-03-28 – Communication écrite

- Tour de table des milieux de stage
- Bonnes pratiques en rédaction
- **Remise du contrat pédagogique (en papier à 8h30)**

2024-04-11 – Bilan

- Tour de table/bilan des milieux de stage
- Pour mieux se préparer au stage
- Contrat pédagogique corrigé aux étudiant·es
- **Remise de l'étude de cas (en papier à 8h30)**

2024-04-18 – Rapport de pré-stage

- Étude de cas corrigée aux étudiant·es (par courriel avant 16h00)
- **Remise du rapport final pré-stage (par courriel avant 16h00)**

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

1. Présence et participation aux échanges et exercices en classe (10 %)

- ✓ Assiduité et ponctualité
- ✓ Participation active
- ✓ Qualité des interventions
- ✓ Réflexions critiques
- ✓ Respect des autres

2. Examen sur les thèmes du cours et les lectures recommandées (25%)

- ✓ Cadre théorique et législatif des milieux de stage
- ✓ Savoir-être (schèmes relationnels, préjugés inconscients, etc.)
- ✓ Savoir-faire (techniques d'entrevue, rapport Gladue, ASA, etc.)

3. Rédaction du contrat pédagogique (10%)

- ✓ Voir cahier du stagiaire

4. Rédaction de l'étude de cas (25%)

- ✓ Un cas clinique sera remis aux étudiant-es. Analyse sur un maximum de trois (3) pages. L'analyse devra répondre aux questions suivantes : **1)** Quels sont les facteurs de risque (statiques et dynamiques) que vous identifiez ainsi que les éléments les plus pertinents qui sont liés au cycle de délinquance? **2)** Quels sont les facteurs de protection à considérer? **3)** Quel serait votre évaluation du risque de récidive ainsi que sur la dangerosité du sujet? Enfin, un plan d'intervention, incluant deux (2) objectifs spécifiques doit être élaboré, de même que les moyens envisagés. L'étudiant-e sera évalué-e sur la pertinence du contenu, l'organisation et la synthèse des idées présentées ainsi que sur la qualité de la rédaction.

5. Rédaction du rapport final pré-stage (30%)

- ✓ Un résumé des démarches réalisées lors des visites dans le milieu de stage. L'étudiant-e devra commenter les apprentissages et les principales réflexions suscitées, tant sur le plan personnel que professionnel (savoir, savoir-faire, savoir-être). Les difficultés rencontrées, les moyens pour y remédier et les appréhensions pour le stage à venir devront également être abordées, tout comme les ajustements à prévoir. Vos impressions sur la qualité de l'accompagnement reçu, la disponibilité du superviseur et des autres membres du personnel. L'accent doit davantage être mis sur l'aspect des commentaires personnels et sur l'analyse, plutôt que sur la simple description de la démarche suivie dans la préparation du stage. Une réflexion critique à partir des lectures recommandées par le/la superviseur-e la chargée de cours concernant : le rôle de l'organisme, le modèle et les méthodes d'intervention et d'évaluation du milieu, les outils cliniques utilisés, le rôle du/de la criminologue dans ce milieu, le type de clientèle et le travail en équipe interdisciplinaire.
- ✓ Notation du rapport final pré-stage :
 - Description et compréhension du milieu de stage : **5 pts.**
 - Pertinence des observations et des réflexions sur soi et l'ensemble du milieu : **10 pts.**

- Pertinence de l'analyse : lien entre la théorie et la pratique : **10 pts.**
- Qualité générale et structure du texte (clarté, fluidité, syntaxe, etc.) : **5 pts.**

6. Qualité de l'intégration dans le milieu de stage (qualitatif)

- ✓ La chargée de cours communiquera avec le/la superviseur-e pour évaluer la qualité de l'intégration de l'étudiant-e dans le milieu de stage. Les critères discutés (entre autres): la capacité à s'intégrer dans l'équipe de travail et à prendre sa place; le professionnalisme et la relation entretenue avec la clientèle; l'intérêt à s'impliquer dans le milieu et la recherche proactive d'informations; l'ouverture à la remise en question et aux commentaires formulés; le désir de prendre des responsabilités et d'acquiescer de l'autonomie.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

| Grille de conversion des pourcentages | | | |
|---------------------------------------|----------------|-----------|-------------|
| Points | Note littérale | Valeur | Pourcentage |
| 4,3 | A+ | Excellent | 90 |
| 4 | A | | 85 |
| 3,7 | A- | | 80 |
| 3,3 | B+ | Très bon | 77 |
| 3 | B | | 73 |
| 2,7 | B- | | 70 |
| 2,3 | C+ | Bon | 65 |
| 2 | C | | 60 |
| 1,7 | C- | | 57 |
| 1,3 | D+ | Passable | 54 |
| 1 | D | | 50 |
| 0 | E | Échec | -de 50 |

Lectures obligatoires et références bibliographiques

À noter que certaines références sont tirées du plan de cours de madame Marie-Hélène Labrie, chargée de cours CRI2251 : Maison de transition, Hiver 2023.

Obligatoires

Cahier du stagiaire et Guide pour le/la superviseur-e

Charte canadienne des droits et libertés :

[La Charte canadienne des droits et libertés \(justice.gc.ca\)](https://www.justice.gc.ca)

Code criminel du Canada :

[Code criminel \(justice.gc.ca\)](https://www.justice.gc.ca)

Code de déontologie des membres de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec :

<https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2018/06/Code-de-deontologie.pdf>

[L'Ordre professionnel des criminologues du Québec | OPCQ \(ordrecrim.ca\)](https://ordrecrim.ca)

Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) :

[Commission des libérations conditionnelles du Canada - Canada.ca](https://www.clcc.gc.ca)

Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC) :

[Mission, rôle, valeurs \(gouv.qc.ca\)](https://www.cqlc.gouv.qc.ca)

Service correctionnel du Canada (SCC) :

[Renseignements sur l'organisation - Canada.ca \(adobecqms.net\)](https://www.adobecqms.net)

[Lois, règlements et politiques \(csc-scc.gc.ca\)](https://www.csc-scc.gc.ca)

Service correctionnel du Québec (SCQ) :

[Services correctionnels | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.gouv.qc.ca)

[s-40.1 - Loi sur le système correctionnel du Québec \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca)

Le référentiel de compétences du criminologue :

https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2018/06/Faits_saillants_Referentiel_compencesCRIM2017.pdf

Recommandées

American Psychiatric Association (2015). DSM-5 : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Elsevier Masson SAS.

Arbour Daphné-Rébecca. (2021). *Guide d'élaboration du plan d'intervention : plus qu'un outil, une véritable démarche psychosociale*. Pearson ERPI.

Bensimon, P. (2009). *Profession, criminologue : analyse clinique et relation d'aide en milieu carcéral*. Guérin. 555 pages.

- Blanchet, A., Gotman, A., & Singly François de. (2007). *L'entretien* (2e édition refondue, Ser. 128. sociologie, anthropologie). Armand Colin.
- Bonta, J. L., & Andrews, D. A. (2007). *Modèle d'évaluation et de réadaptation des délinquants fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité*. Ottawa: Sécurité publique Canada.
- Bonta, J. L., & Canada. Sécurité publique et protection civile Canada. (2005). *Les rapports présenticiels au Canada* (Ser. Rapport pour spécialistes, 2005-03). Sécurité publique et protection civile Canada.
- Coté, G. (2010). Les instruments d'évaluation du risque de comportements violents : mise en perspective critique. *Criminologie*, 34, (1), p. 31-45.
- Dubois, M.-È. & Ouellet, F. (2020). Les défis de la réinsertion sociale : regard éclairé sur la réalité vécue par la clientèle en maison de transition. *Criminologie*, 53(2), 309–333.
- Ducharme, A. M. (2014). Taux de réussite des maisons de transition membres de l'ASRSQ. *Université de Montréal, École de Criminologie*.
- Edey Gamassou, C., & Moisson-Duthoit, V. (2012). Le travail des professionnels de la relation d'aide: jongler avec des gratifications et des souffrances. *Gestion*, 37(2), 65–65.
- Guay, J. P. (2016). L'évaluation du risque et des besoins criminogènes à la lumière des données probantes: Une étude de validation de la version française de l'inventaire de niveau de service et de gestion des cas-LS/CMI. *European Review of Applied Psychology*, 66(4), 199-210.
- Guay, J.-P., Da Silva Guerreiro, J. & Crocker, A. G. (2022). Les méthodes et enjeux relatifs à l'évaluation du risque de la violence hétérodirigée. *Santé mentale au Québec*, 47(1), 63–85.
- Hétu, J-L (2014). *La relation d'aide. Éléments de base et guide de perfectionnement*. 5è édition. Gaétan Morin éditeur. 184 pages
- Letarte, M.-J. & Normandeau, S. (2008). Contribution des modèles de changement du comportement à l'intervention psychosociale. *Revue de psychoéducation*, 37, (1), p. 77-95.
- Logan, C. (2012). Risk assesment-Specialist interviewing skills for forensic prationners. Dans Logan, C. & Johnstone, L. (éditeurs), *Managing Clinical Risk* (p. 259-292). Royaume-Uni: Routledge.
- Miller, W.R. & Rollnick, S. (2013). *L'entretien motivationnelle-Aider la personne à engager le changement-2e édition*. New York: InterEditions.
- Ouimet, M. (2018). *La Délinquance : théories, causes et facteurs*, Presses de l'Université Laval.
- Vacheret, M. & Cousineau, M.M. (2003). Quelques éléments de compréhension des libérations d'office réussies. *La Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 45 (1), 99-124.
- Vacheret, M., & Cousineau, M. M. (2005). L'évaluation du risque de récidive au sein du système correctionnel canadien: regards sur les limites d'un système. *Déviance et société*, 29(4), 379-397.
- Voyer, M., & Senon, J. L. (2012). Présentation comparative des outils d'évaluation du risque de violence. *L'information psychiatrique*, 88(6), 445-453.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard, vingt-un (21) jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant-e qui, après vérification d'une modalité d'évaluation, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit, peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il/elle est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours. À noter que l'étudiant-e doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Présentation des travaux et politique sur la qualité de la langue

La chargée de cours s'attend à ce que les travaux écrits soient présentés selon le guide élaboré par l'AEMSUM, en septembre 2002, et tout particulièrement l'utilisation de l'interligne 1.5 et des caractères de 12 points. Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour l'orthographe.

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme.

Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre (4) jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq (5) jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant-e doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il/elle est en mesure de constater qu'il/elle ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il/elle doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq (5) jours ouvrables suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, en plus de permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant-e doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiant-es sont invité-es à consulter le site web

<http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.

Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.